

Assemblée Générale du 01/06/2016 à Strasbourg

Présents : Isabelle Sasaki, Marie Claire Lett, Lucile Joly-Pottuz, Bernard Deconihout, Jacques Fattacioli, Anne Lise Poquet-Dhimane, Brigitte Senut, Gilles Ulrich, Marie Aleth Lacaille-Dubois, Vincent Albeque

Excusés : Frédéric Gillot, Bernard Chenevier, Jean Suisse, Sophie Buhnick, Marie-Christine Maurel David Boilley, Norbert Latruffe

Invitée : Ryoko Minato (JSPS)

Procurations : 7

1. Approbation du PV de l'AG de 2015 à l'unanimité

2. Effectif de notre association en 2016 : 556 membres

Il est rappelé qu'il est possible d'obtenir la liste des membres de l'association qui appartiennent à un établissement auprès du bureau de la JSPS à Strasbourg.

3. Bilan bourses Bridge : 3 bourses/an pour la France . Il y a environ une vingtaine de candidats par an.

Rappel sur la bourse Bridge : il s'agit d'une bourse attribuée aux anciens boursiers JSPS pour un séjour allant de 15 à 45 jours. L'appel à candidature est ouvert en novembre pour un dépôt des dossiers en février de l'année suivante. Les lauréats sont connus en mai pour un départ entre juillet et mars. Il est nécessaire d'avoir une lettre d'invitation du laboratoire principal de séjour. Cette bourse BRIDGE a été créée par la JSPS Tokyo pour encourager les activités indépendantes des associations d'anciens boursiers. M. Kato de la JSPS Tokyo nous a fortement incité à mettre en place des actions financées sur le budget propre de l'association.

Pour information, l'association allemande d'anciens boursiers de la JSPS dispose de 5 bourses BRIDGE/an, pour environ 150 membres. Les membres de cette association s'acquittent d'une cotisation annuelle de 50€ et organisent des évènements (rencontres, colloques, etc..) financés par leur budget propre .

4- Bourses mobilité étudiante : Summer program (Juillet-Août 2015)

13 bourses pour 20 candidats. Parmi les participants, on comptait : 2 étudiants de Nantes, un étudiant de Strasbourg, un étudiant de Lyon, 3 étudiants de Paris, une étudiante québécoise (de nationalité française)

Rappel sur ces bourses : bourses de la JSPS destinées aux étudiants en thèse pour un séjour en juillet et août (les dates sont fixes car il y a une partie culturelle en début de séjour). Il s'agit d'une prise de contact pour initier éventuellement des séjours plus longs (bourses postdoctorales). Elles ciblent principalement les doctorants de deuxième année car les demandes sont à déposer en novembre.

Elles sont aussi ouvertes depuis 2 ans aux étudiants de master mais non demandées car les étudiants de master terminent leur stage de plusieurs mois avant l'été. Elles sont ouvertes aux étudiants faisant leurs études en France et aux français faisant leurs études à l'étranger.

5. Programme des visites promotionnelles du bureau de la JSPS-Strasbourg en 2015 / début 2016

Barcelone (janvier 2015), Lyon (février 2015), Lisbonne (mai 2015), Strasbourg : campus Cronembourg, Illkirch et CEEJA (juin-juillet 2015) , Dijon (septembre 2015), Pau (octobre 2015), Ecole Centrale Nantes (janvier 2016), Paris (juin 2016)

Rappel : la liste des visites est disponible sur le site web de la JSPS-Strasbourg.

6. Site web

Le site web est hébergé par l'université de Strasbourg. Marie Claire Lett (lett[at]unistra.fr) en est la responsable et Gilles Ulrich (gulrich[at]unistra.fr) le co-responsable. N'hésitez pas à leur transmettre des informations à mettre sur le site, comme par exemple des informations sur des événements franco-japonais.

7. Rapport financier 2015

Compte courant : 632 € (le 1^{er} Juin 2016)

Compte épargne : 1206 € (le 1^{er} Juin 2016)

Budget prévisionnel 2016 : dépenses : 800 euros (montant de la bourse, voir point n°8), recettes : cotisations des membres de l'association.

Quitus financier pour l'exercice 2015 accordé à l'unanimité

8. Projet de bourses pour des étudiants L3, M1 financées sur le budget propre de l'association.

Cette année, une première bourse va être proposée. Elle permettra de mettre en place le dispositif, de connaître le nombre de candidatures.

Un cahier des charges a été défini pour les bourses. Des étudiants de tous les domaines académiques (SHS, sciences naturelles) seront éligibles. Le candidat sera jugé sur son dossier universitaire et sur une lettre de motivation. Il devra être en contact avec un laboratoire japonais d'accueil et avoir défini un sujet de recherche. Le candidat devra être parrainé par un membre actif de l'association (membre ayant payé sa cotisation au 31/12 de l'année précédente l'appel à bourse).

Le candidat s'engagera à effectuer son séjour au Japon en signant un contrat. Il devra rendre un rapport à l'association décrivant brièvement son séjour et son travail de recherche. Il recevra une prime de 800 euros.

Le comité de sélection sera composé des membres du bureau de l'association.

9- Vote du montant de la cotisation et mise en place de la définition de « membres actifs »

L'acquittement d'une cotisation annuelle est inscrit dans les statuts de l'association. Le montant de cette cotisation est voté lors de chaque assemblée générale ordinaire. Toute personne salariée

pourra devenir membre actif de l'association en s'acquittant de la cotisation annuelle. Les anciens boursiers, non salariés (étudiants, en recherche d'emploi), seront exemptés de cotisation.

Le statut de membre actif sera considéré sur une année civile et un membre actif sera un membre ayant payé sa cotisation avant le 31/12 de l'année en cours.

Le montant de la cotisation est fixé à 40 euros pour l'année 2016.

Seuls les membres actifs depuis au moins 3 ans seront éligibles pour une bourse BRIDGE. La cotisation « membre actif » étant mise en place pour l'année 2016, ce point sera effectif pour l'appel 2019. Pour les appels des années 2017 et 2018, il faudra avoir cotisé à partir de 2016.

Seuls les membres actifs de l'association pourront se présenter au conseil d'administration de l'association.

Un appel à cotisation va être envoyé pour l'année 2016. Il rappellera les statuts du membre actif.

Un membre actif aura le statut de membre bienfaiteur s'il s'acquitte d'une somme supérieure à la cotisation annuelle.

10- Renouvellement de 4 membres du CA pour lesquels le mandat arrive à échéance : J. Fattacioli, F. Gillot, M.C. Lett, J. Suisse

Le nombre de votants (présents + procuration) étaient de 17, chaque votant donnant 4 noms au maximum. Onze personnes étaient candidates. Après dépouillement, les personnes élues sont les suivantes : J. Fattacioli (16 voix), M.C. Lett (16 voix), D. Talbot (10 voix), Maionchi Pino (10 voix). Les autres candidats ont obtenu 8 voix ou moins, le total des voix attribuées étant bien de 68.

M.C. Lett est élue trésorière et J. Fattacioli trésorier adjoint

11- Proposition de Forums pour 2017

Le forum initialement prévu à Strasbourg en juin 2016 est reporté à Janvier 2017

Le prochain forum aura lieu à Toulouse les 13 et 14 octobre 2016 et aura pour sujet « La couleur »

Rouen souhaite proposer un sujet sur le lin ou sur le textile en général. La proposition devra être envoyée au bureau de la JSPS Strasbourg

12- Divers

Pas de questions diverses

Séance levée à 13h15